

TITRE DU PROJET : Recherche-action sur les Violences sexuelles et accès à la justice pour les femmes rurales de l’Afrique de l’Ouest

Partenaire technique/financier : Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) Christian-Aid (CA)	Montant financement : 257 553 580 CFA
Partenaires d’exécution : ONG USU (Umbrella Support Unit) et ONG OFAD NAFOREE	Durée : 36 mois Date de démarrage (mois/année) : Octobre 2015 Date d’achèvement (mois/année) : Octobre 2018

Localisation et bénéficiaires :
Femmes et filles des zones d’intervention (au Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal)

- **Burkina Faso :** Région Nord (Commune de Gourcy et Sollé), Région Sahel (Commune de Markoye)
- **Mauritanie :** Région du Trarza : Communes de Tekane (département de Rkiz), Jidrel El Mohguen (département de Rosso), Tiguent (département de Mederdra) et une zone-tampon, Ouad Naga (département de Keurmacene)
- **Sénégal :** Région de Kolda : Communes de Bagadadji (département de Kolda), Ndorna (département de Médina Yoro Foulah), Bonconto (département de Vélingara) et Coumbacara (département de Kolda).

Description du projet :
Le projet « Violences sexuelles et accès à la justice pour les femmes rurales de l’Afrique de l’Ouest » est mise en œuvre par le Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI), avec l’appui technique et financier du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et Christian Aid. A travers ce Projet de recherche-Action participative le RADI veut établir la situation de référence sur l’accès à la justice des femmes rurales victimes de violences et bâtir des stratégies essentiellement communautaires pour un accès équitable des femmes rurales victimes de violence sexuelles à une justice diligente et sensible au genre. Ce projet de recherche-action se propose, d’une part, de produire et diffuser des connaissances et des savoirs et, d’autre part, proposer des stratégies et mettre en place des actions pour contribuer à l’amélioration de l’accès à la justice des femmes et des filles victimes de violences sexuelles, en milieu rural dans ces différents pays Ouest Africains.

Objectifs du projet :
Objectif principal : Améliorer l’accès à la justice des femmes et des filles victimes de violences sexuelles en milieu rural, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal dans le but de lutter contre l’impunité de ces violences et contribuer à leur prévention.

Spécifiques :
1. Etablir une meilleure connaissance de l’ampleur, des causes et des formes des Violences sexuelles dans les sites choisis en produisant des statistiques désagrégées (Etat des lieux) ;

2. Analyser et interpréter les processus et contraintes d'accès à la justice pour les femmes et filles rurales et les incidences de l'interférence des facteurs socioculturels, géographiques, économiques, historiques, politiques et religieux dans la conduite de la loi par les acteurs de la justice formelle et non formelle ;

3. Proposer des modèles réalistes alternatifs d'accès à la justice pour les femmes et filles rurales victimes de Violences sexuelles notamment à travers des activités d'autonomisation

Réalisations du projet :

- Recrutement des Équipes de recherche pays (Burkina Faso, Mauritanie, Sénégal)
- Atelier méthodologique et lancement du Projet à Dakar (Équipes de recherche pays, Coordination du Projet, Personnes ressources, Média)
- Élaboration et validation du protocole d'éthique et de sécurité rédigé pour encadrer et sécuriser les interventions du projet
- Visites de reconnaissance des sites et diagnostic contextuel (validation des sites d'enquêtes et partenariats avec les autorités et les OSC)
- Signature d'un protocole de partenariat entre le RADI, USU et OFAD au Sénégal
- Recrutement et Formation des équipes de recherche (recrutement et formation des 4 enquêteurs, 1 superviseurs, 4 facilitateurs terrain, test des outils à Thiès)
- Enquêtes dans les zones d'intervention du Projet (déploiement des équipes d'enquêtes sur le terrain pour l'établissement de la situation de références sur les violences sexuelles et l'accès à la justice pour les femmes en Mauritanie et au Sénégal)
- Restitutions des résultats des enquêtes de la situation de référence dans les sites d'enquêtes et partage des résultats dans les sites (Kolda et Mauritanie) à Kolda et à Dakar
- Productions d'outils de communication tirés des résultats de la recherches (fiches, brochures, dépliants, boîtes à images, Policy briefs etc) et mise à disposition des comités pour les activités de sensibilisation
- Mise sur pied des comités d'autonomisation par commune
- Atelier local de partage des résultats et de lancement des activités d'autonomisation
- Série de formations/renforcement de capacités des membres des comités d'autonomisations
- Déploiement des Comités d'Autonomisation pour des activités d'IEC (Mobilisation communautaire, Causeries, Visites à domiciles, Foras, Émissions radios, Journées d'expressions éducatives, Sessions d'interpellations etc)
- Atelier de réflexion avec les acteurs locaux pour l'utilisation des résultats du projet à Kolda
- Missions de suivi des Chercheurs et de mise à niveau des Comités d'Autonomisation
- Évaluation finale des incidences du projet (Enquêtes Endline)
- Session de partage des résultats du modèle d'intervention et d'échanges de bonnes pratiques avec les organisations nationales et internationales et la presse
- Atelier final de restitution des incidences du projet et d'interpellation des décideurs

Résultats obtenues :

- Les équipes de recherches pays du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Sénégal sont recrutées et opérationnelles (Chercheur (es) Nationaux assistant (es), Chercheur principal, Expert en méthodologie, Statisticien, Gestionnaire Base de Données)
- Des partenariats ont été noués avec les autorités étatiques (gendarmerie, tribunaux, région médicale), les collectivités locales (Mairies) et des Organisations de la société civile pour faciliter la mise en œuvre du Projet dans les pays d'intervention (Réseau MARP pour le Burkina Fasso, Réseau des organisations de la Société Civile pour la Promotion de la Citoyenneté (RPC) pour la Mauritanie, pour le Sénégal le RADI a noué des partenariats avec des organisations locales qui ont mis à la disposition des facilitateurs (trices) pour faciliter le déroulement des enquêtes et des activités d'autonomisation (Usual Support Unit et Organisation pour la Formation et le Développement/OFAD NAFOORE)
- 10 Enquêteurs (5 pour Sénégal et 5 Mauritanie) ont été recrutés, formés, et se sont déployés sur le terrain en compagnie des chercheurs pays et des 4 facilitateurs, pour l'établissement de la situation de référence dans les zones cibles
- La prévalence, les types ainsi que les causes et conséquences des violences sexuelles sont connues dans les zones d'enquête en Mauritanie et au Sénégal (ref. Rapport d'enquête)
- Les résultats des enquêtes ont été partagés avec les communautés, autorités locales, décideurs, organisations communautaires, organisations de la société civile et média nationaux et internationaux.
- Les outils de communications produites ont permis aux Comités de mieux assurer l'animation des activités de d'information et de sensibilisation sur les procédures d'accès à la justice pour les victimes de violences (.Brochures, dépliants, fiches, cartographie et policy brief Supports de formation etc)
- Elaboration et confection des cartographies des VFF et des zones ayant accès à la justice. Sont disponibles et partagés avec les autorités et acteurs locaux
- Des Articles Scientifiques ont été produites par les Chercheur sur les thématiques du projet et publié dans des revues internationaux
- Des recommandations ont été formulées à l'endroit de l'Etat et ses ministères (réf. Rapport d'enquête et outils communication) pour faciliter contourner les obstacles à l'accès des victimes à la justice.
- Des rapports de recherche (Base Line et End Line) sur les violences sexuelles et l'accès à la justice ont été produits et partagés avec les communautés, les Décideurs, les Organisations Internationales et la presse

Impact du projet :

Au terme du projet, les impacts suivants ont été notés :

- Les Femmes et les communautés sont maintenant mieux outillées pour faire valoir leurs droits : La mise en place de comités d'autonomisation fonctionnels, formés, dotés d'un plan d'action et d'outils et mobilisés pour animer des activités de sensibilisation dans les trois communes est un résultat incontestable du projet. On note ainsi une meilleure compréhension des messages de sensibilisation (77% des hommes et 95% des femmes).

On note aussi une meilleure amélioration de l'aptitude des femmes à communiquer sur les thèmes du projet

- Les Femmes et les communautés sont mieux conscientes de l'importance du respect de leurs droits : On note une meilleure compréhension et une reconnaissance de diverses formes de violences sexuelles. On remarque aussi une nette amélioration de leurs capacités à introduire des procédures judiciaires (plaintes) en cas de violences sexuelles (hommes 57%, femmes 63%)
- Un Réseau et alliances multi-acteurs a été créé et fonctionnel : En créant des comités constitués par 24 femmes et 21 alliés, hommes, jeunes, leaders coutumiers, élus et services étatiques, en partenariat avec des organisations de la société civile, d'une part et, d'autre part, en ciblant ces mêmes acteurs, lors des activités de sensibilisation, le projet a favorisé la création d'alliances et suscité leur engagement aux côtés des femmes pour mener des actions conjointes ou séparées.
- Un cadre de collaboration entre justice formelle et non formelle a aussi été favorisé. En effet, l'intervention ponctuelle d'un juge aux côtés des comités pour animer les fora a été un élément décisif dans les résultats obtenus dans ce projet, en particulier pour l'adhésion et l'engagement des leaders coutumiers, chefs de village et imans et a permis de démystifier et la méfies préjuger et la méfiance des populations envers la Justice.